

NOM, Prénom
Établissement Corps,
Grade

Au secrétariat de la Commission
Administrative Paritaire
Départementale compétente pour le
corps des Professeurs des Ecoles

Lieu, Date

Objet : Saisine de la CAPD concernant une décision individuelle me concernant, prévue au titre III, article 25 du Décret n°82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires

Monsieur le Président,

Suite à la réponse négative de votre part à ma demande **d'autorisation de temps partiel** ou **Suite au refus de la quotité que j'ai sollicité pour ma demande de temps partiel** (*Choisir l'objet de la demande*) en date du (*préciser la date de la réponse de l'administration notifiant le refus*), j'ai l'honneur par la présente de saisir la CAPD pour que cette décision soit portée à la connaissance de la commission en espérant que cela conduise à une révision de la décision **de Monsieur le DASEN.**

Je porte à la connaissance de la Commission les éléments suivants justifiant ma demande (*Présentation des éléments principaux et d'éléments supplémentaires justifiant la demande et nécessitant d'être portés à la connaissance*) :

.....

Dans l'attente d'une réponse, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

(Signature)